

Questions orales

nat universitaire canadien de football en 1974, 1976, 1977 et 1989 et répéteront l'exploit, du moins je l'espère, l'an prochain.

Le match de samedi dernier, qui s'est terminé au compte de 50-40, était la première victoire en supplémentaire dans l'histoire de la coupe Vanier. Grâce aux efforts courageux des Huskies de la Saskatchewan, les spectateurs ont pu assister à un match enlevé.

Un partisan de l'équipe de l'Ouest, le professeur émérite Allen Philbrick, âgé de 82 ans, a fait le tour du terrain à la course après chacun des touchés de l'équipe de l'Ouest, comme il le fait depuis vingt ans.

J'ai le grand plaisir de féliciter l'équipe, l'université et tous leurs partisans. Je suis très heureuse de les représenter à la Chambre.

* * *

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. Paul Zed (Fundy—Royal, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été extrêmement fier d'entendre le premier ministre annoncer aujourd'hui à la Chambre que Sa Majesté la reine Elizabeth avait accepté sa recommandation de faire de l'honorable Roméo LeBlanc le 25^e gouverneur général du Canada. C'est là rendre un merveilleux hommage à un homme qui a longtemps servi notre pays avec énormément de distinction.

Cet honneur rejaillit sur tous les Canadiens de la région de l'Atlantique, sur tous les Canadiens du Nouveau-Brunswick et en particulier sur la vivante collectivité acadienne de l'Amérique du Nord.

• (1415)

Au nom de tous les Néo-Brunswickois, je tiens à remercier le premier ministre de nous honorer ainsi. Roméo LeBlanc va faire un excellent gouverneur général. C'est un homme doué d'une force de caractère, d'une compassion et d'un sens de l'humour peu communs. Je sais que son extrême modestie et sa présence d'esprit lui gagneront le cœur de tous les Canadiens. Il sera le gouverneur général du peuple, un homme qui sera aussi à l'aise de bavarder avec un agriculteur de Sussex, au Nouveau-Brunswick, que de recevoir un chef d'État à Rideau Hall.

Le premier ministre a fait un choix remarquable. Tous les députés félicitent avec moi Roméo, son épouse, Diana, et leurs enfants, Dominic, Geneviève, Joanna et Sarah. Que Dieu bénisse et protège notre nouveau chef d'État!

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, après le gouvernement du Québec et le maire de Saint-Jean, le colonel Marcel Parisien, commandant du Collège militaire de Saint-Jean, propose au gouvernement fédéral

une solution de rechange à la fermeture brutale du Collège de Saint-Jean.

Dans une lettre adressée à ses supérieurs, le colonel Parisien confirme que Kingston ne dispose pas d'infrastructures suffisantes pour accueillir les élèves officiers de Saint-Jean, et il émet de sérieuses réserves quant à la capacité du Collège de Kingston d'intégrer adéquatement dans leur langue les élèves-officiers francophones.

Comment le ministre des Affaires intergouvernementales peut-il refuser de considérer la proposition du colonel Parisien qui, lui, sait de quoi il parle, et admettra-t-il enfin que le Collège de Kingston ne dispose pas actuellement d'infrastructures suffisantes pour accueillir les élèves-officiers francophones de Saint-Jean?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai vérifié encore une fois avec les experts du ministère de la Défense et avec le ministre de la Défense lui-même. Ils me confirment qu'une fois compris tous les coûts de changement et d'aménagement de Kingston, le gouvernement fédéral ferait une épargne nette de 23 millions de dollars par année en mettant toutes ces installations militaires au Collège de Kingston.

Actuellement, ce qu'il faut faire, c'est mettre en place l'entente du 19 juillet de façon à ce que le Collège de Saint-Jean puisse continuer à être une institution d'enseignement postsecondaire.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, le ministre nous cite des experts anonymes du ministère de la Défense. Il devrait se rendre compte que l'expert en ce domaine, celui qui est sur place, qui a géré le collège, qui le gère présentement, qui en connaît les besoins fondamentaux, qui sait ce qu'il faut à ce collège pour l'avenir, qui connaît Kingston aussi, c'est le commandant en chef du collège actuel, le colonel Marcel Parisien. Il dit le contraire du ministre.

L'attitude du ministre est désespérante. Il fait preuve d'un entêtement stérile. Quand finira-t-il par entendre raison, alors qu'il est maintenant pratiquement seul contre son propre commandant en chef du Collège à défendre la fermeture brutale du Collège de Saint-Jean, jugée irresponsable et irréaliste par le colonel Parisien?

Est-ce qu'il ne se rend pas compte qu'il est en train à ce moment-là de compromettre l'atteinte des objectifs de 30 p. 100 d'élèves francophones à Kingston?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, je prends l'opinion des experts du ministère de la Défense. Le commandant lui-même n'est pas un expert au sujet des coûts de changement d'une institution comme celle-là.

Les experts sont très clairs. L'attitude du gouvernement fédéral qui a été de concentrer toutes ses activités d'enseignement à Kingston est justifiée et le seul problème qui reste à régler, c'est